

**MAIRIE DE
SAINT-JEAN-DES-CHAMPS**
50320



Tél. : 02 33 61 31 38

Fax : 02 33 61 46 38

Communes associées :
Saint-Léger et Saint-Ursin

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le quinze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-Des-Champs étant assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, 1 place de la mairie à Saint-jean-Des-Champs, après convocation légale, sous la présidence de Madame Hersent Catherine, Maire

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme HERSENT, Mme LELIEVRE, M. JEAN, M. SERVOT, M. LEPENANT, M. BEAUQUET, Mme MICHAUD, M. TETREL, M. BALASAKIS, Mme LIOT, Mme LEHALLAIS, Mme LOTHELLIER, M. LENFANT, Mme LEFORESTIER.

Etaient absents les conseillers suivants :

M. MAZIER

La séance est ouverte le quorum étant atteint. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme LIOT Roseline Nicolas est désignée secrétaire de séance.

Liste des délibérations présentées en séance :

- D-2022-1115-001** : modification des horaires scolaires, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-002** : travaux boudromme et terrain de football société Gamblin, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-003** : travaux société LTP, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-004** : avenant au contrat APAVE, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-005** : participation aux dépenses de fonctionnement des dépenses scolaires année 2021/2022, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-006** : sortie ALSH du 14 décembre 2022, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-007** : remboursement d'arrhes salle de Saint Ursin, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-008** : facturation ménage salle de Saint Ursin, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-009** : remboursement d'achat, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-010** : tarifs jardin du souvenir, approuvée à l'unanimité
- D-2022-1115-011** : création de la commission bocage, approuvée à l'unanimité

Le Maire certifie que ce document a été affiché le 28/11/2022.

